



Qui

SOMMES-NOUS ?

Comment

NOUS REJOINDRE ?



Qui

SOMMES-NOUS ?



18 ANS DEJA



Créée en 2005 à l'initiative du Ministre en charge du Tourisme, l'association regroupe des femmes dirigeantes dont l'activité est exclusivement consacrée à l'Industrie du tourisme

150 MEMBRES

113 ENTREPRISES PRIVEES ET ORGANISMES PUBLICS ET ASSOCIATIFS

tour-operating, distribution, transport (aérien, ferroviaire, maritime, véhicule), activités réceptive et d'accueil, hôtellerie/hébergement/résidences de tourisme, restauration, événementiel et relations publiques, conseil, enseignement et formation, technologie, assurances, contenu multimédia, organismes institutionnels de tourisme, parcs de loisirs, prestations/sites touristiques, salons, œnotourisme, services, aéroport, agences de communication à l'exclusion de tout organe de presse

27 ACTIVITES DIFFERENTES



DES PROJETS

& des valeurs

- Par leur talent, leur solidarité et leur sensibilité, les membres de l'Association soutiennent et accompagnent les femmes du secteur face aux nouveaux enjeux économiques, écologiques et technologiques
- Notre association met en lumière les savoir-être, les savoir-faire et toutes les valeurs partagées par les femmes du secteur du tourisme. Cette dynamique de réseau permet de partager, d'encourager et de donner de la visibilité aux carrières des femmes de notre industrie



DES FEMMES

& des objectifs

- Favoriser les échanges entre les membres et créer une dynamique de réseau
- Encourager et accompagner les femmes dans leur évolution professionnelle et la poursuite de l'objectif de l'égalité femmes/hommes
- Promouvoir les actions de l'Association auprès des institutions, des partenaires professionnels au sein de l'industrie du tourisme
- Valoriser auprès des étudiantes et des futures diplômées les perspectives d'avenir et les débouchés des métiers du tourisme pour les femmes



JUIN 2023

Un nouveau Conseil
d'administration

LE BUREAU :

- **Présidente** : Nathalie BUENO
- **Vice-présidente** : Sophie LACOUR
- **Secrétaire générale** : Fabienne HOUDAYER
- **Secrétaire générale adjointe** : Véronique BRIZON
- **Trésorière** : Murielle NOUCHY

- Carole ANGE
- Isabelle de WAVRECHIN
- Géraldine LEDUC
- Emmanuelle LLOP
- Véronique PEROT
- Pénélope RAMBAUD





Comment

NOUS REJOINDRE ?



QUI PEUT CANDIDATER ?

- Vous exercez votre activité professionnelle à temps plein dans le domaine du tourisme en secteur privé, public ou associatif
- Vous occupez, depuis au moins 2 (deux) années consécutives, un poste de cadre de direction ou de dirigeante ou un poste de haute responsabilité (administratrice, présidente, gérante, etc ...)
- Vous avez un réel pouvoir de décision et d'action.



2 COLLEGES

pour les nouvelles adhérentes

Les nouveaux statuts de FEMMES DU TOURISME approuvés en assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2023, prévoient 2 collèges pouvant accueillir les nouvelles adhérentes :

COLLEGE 1 : Membres « Actives »

Il s'agit de professionnelles en activité dans les secteurs public, privé et associatif.

COLLEGE 4 : Membres élues de collectivité territoriale

Il s'agit de membres titulaires d'un mandat électoral et exerçant exclusivement dans le secteur du tourisme.



LA COTISATION

annuelle

Il y a 3 niveaux de cotisation annuelle :

- pour les membres faisant partie d'organisations jusqu'à 10 salariés : 220 €
- pour les membres faisant partie d'organisations de 11 à 100 salariés : 370 €
- pour les membres faisant partie d'organisations de 101 salariés et plus : 400 €

NB : Pour les nouvelles arrivantes, la cotisation est dûe pour une adhésion avant le 30 juin. Elle est dûe à 50% pour une adhésion à partir du 1er juillet.



DEPOSER UN DOSSIER *de candidature*

Si votre parcours correspond à nos critères de recrutement pour présenter votre candidature, vous nous envoyez les documents suivants :

- votre **parcours professionnel** reprenant les grandes étapes de votre carrière ou CV
- une **lettre de motivation** (minimum 10 lignes) pour nous présenter pourquoi vous souhaitez rejoindre FEMMES DU TOURISME



ACCEPTATION *et suites ...*

C'est le Conseil d'Administration qui étudie les candidatures, environ tous les 2 mois.

En cas d'acceptation, nous finaliserons au plus vite votre enregistrement. A cet effet, vous devrez régler votre cotisation (le cas échéant) et nous fournir les éléments suivants :

- la fiche individuelle remplie
- votre photo en couleur
- votre biographie (15 lignes maxi)
- le logo de votre entreprise/ organisme



Femmes
du **Tourisme**



femmesdutourisme.org

fdtfrance@live.fr

MAJ SEPTEMBRE 2023